

La crise sanitaire qui a contaminé les marchés financiers touche de plein fouet les épargnants investis sur des actifs risqués. Mais que va-t-il en être pour l'assurance vie et son support à capital garanti, le fonds euros ?

Une chute de plus de 24%. C'est, à la date du vendredi 17 avril 2020, la perte subie par l'indice CAC 40 par rapport à son niveau du 1er janvier 2020. Un effondrement qui impacte les détenteurs d'actions en direct, via un compte - titres ordinaire (CTO) un plan d'épargne en action (PEA), ou encore les souscripteurs d'un contrat assurance vie dans lequel figurent des unités de comptes (UC) actions, des fonds d'investissement composés en grande partie de titres d'entreprises. Mais les épargnants qui ont accepté de supporter une prise de risque sur leur capital ne sont pas les seules victimes du krach sur les marchés financiers. **Les titulaires d'un contrat d'assurance vie investi sur le fonds euros, sur lequel le montant de leurs économies est garanti, ne vont pas sortir indemnes des turbulences nées de l'épidémie de Covid-19.**

Les taux obligataires au ras des pâquerettes...

Si les actions impactent donc fortement le rendement du fonds euros, ce dernier reste avant tout composé d'obligations, à plus de 80% selon les données de Good Value for Money. Des titres de créances sur des Etats et des entreprises qui ne rapportent rien ou presque, comme l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française à 10 ans dont le taux dépassait péniblement 0,02% le 17 avril, et naviguent même en territoire négatif pour certaines, à l'instar du Bund allemand (OAT) à 10 ans et un rendement tutoyant **-0,5%**... "Cette situation continue depuis l'été dernier, dans un contexte où les émissions de dettes sont beaucoup plus importantes", explique Valérie Plagnol, économiste et présidente du Cercle des épargnants. Monsieur Guillaume Prache, délégué général de Better Finance, la Fédération européenne des épargnants : "Sur les marchés de taux obligataires, avec les mesures de la BCE, les produits de taux, à taux très faibles voire négatifs, vont s'inscrire sur le long terme." Ainsi, l'action de la Banque centrale européenne, **bénéfique pour les Etats, va en quelque sorte à l'encontre des intérêts des épargnants et des assureurs, les obligations nouvellement souscrites par ces derniers offrant des taux dérisoires.**

Les épargnants doivent faire le dos rond

Si les actions et les obligations détenues dans le portefeuille des assureurs devraient rapporter moins cette année, un troisième levier pourrait permettre d'équilibrer la balance. L'immobilier (SCPI, OPCV, SCI...) représentait en effet 6,4% du fonds euros à fin 2018.

Eric Garcia

Directeur Commercial Scpi Performance

① 09 71 07 58 63